République de Côte d'Ivoire
Union- Discipline- Travail

Cabinet du Premier Ministre
Ministre de l'Economie, des Finances
et du Budget

QUATRIEME CONFERENCE DE PRESSE
DE S.E.M DANIEL KABLAN DUNCAN,
PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
(Abidjan)

PROPOS LIMINAIRE

- **Mesdames et Messieurs.**

Nous nous retrouvons ce jour, pour **la quatrième édition** de nos rencontres périodiques d'échanges sur le travail effectué par le Gouvernement, **sous la haute égide du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA**. Je rappelle que ces rencontres, avec la Presse Nationale et Internationale, auxquelles sont associées divers représentants de corps socio-professionnels et de la Société Civile, répondent au double objectif suivant:

D'une part, rendre régulièrement compte à nos compatriotes et à nos partenaires internationaux des principales actions menées par l'équipe gouvernementale, et d'en fixer les perspectives.

D'autre part, respecter l'engagement que j'ai pris, de créer un cadre d'échange régulier avec les médias et les acteurs du Secteur Privé, sur l'action gouvernementale.

Vous vous souviendrez que mes deux premières conférences de presse ont été l'occasion de présenter, **avec force détails, les actions réalisées, celles en voie de réalisation ou celles qui sont programmées** au titre des 3 principaux axes définis par le Chef de l'Etat, à savoir :

1- **Paix et Sécurité ;**
2- **Réconciliation nationale et Cohésion sociale ;**
3- **Relance économique et Reconstruction post-crise**.

La troisième conférence de presse, quant à elle, avait été particulièrement consacrée aux réalisations et perspectives en matière **d'Infrastructures, de développement du Secteur Privé et de Bien-être social**.

Du reste, vous avez pu noter que ces rencontres avec les Media ne se limitent pas seulement au **Premier Ministre**. **Les Ministres**, eux-aussi, ont été instruits par le Chef de l'Etat et le Chef du Gouvernement d'informer régulièrement nos compatriotes en communiquant sur leurs missions et actions respectives, notamment dans le cadre des **« Rendez-Vous du Gouvernement »**.

En effet, nous pensons que **nos compatriotes ont droit à l'information** et doivent comprendre les enjeux, les objectifs et les retombées (à court, moyen et long termes) des actions mises en œuvre pour mieux contribuer au développement de notre pays et permettre à l'horizon de notre pays de s'éclaircir chaque jour davantage. Ils doivent

être aussi dûment informés des difficultés qui se présentent et des contraintes qui s'imposent parfois à leurs dirigeants.

Pour notre part, nous souhaitons aussi être constamment à l'écoute de nos concitoyens, afin de mieux appréhender la perception qu'ils ont de nos actions, ainsi que leurs attentes, leurs inquiétudes voire leurs critiques, mais aussi leurs points de satisfaction, pourquoi pas ?

- **Mesdames et Messieurs ;**

Comme vous le savez, l'ambition de S.E.M. le Président de la République est de **« faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020 »**. C'est un défi de taille, que d'aucuns verraient **comme un rêve**.
Mais justement, seuls celles et ceux qui ont des rêves, réalisent des exploits et performances et, partant, leurs ambitions. **TOUTES LES GRANDES REALISATIONS, TOUTES LES GRANDES ŒUVRES ONT PRIS LEUR SOURCE DANS UN REVE.** Rappelez-vous **notamment** Martin Luther King avec son fameux « **I have a dream – J'ai fait un rêve** ». Ce rêve semblait chimérique à son époque. Mais n'est-il pas devenu réalité ?

En outre, j'aime bien ces paroles de l'écrivain Marc TWAIN que je voudrais citer : «***Ils ne savaient pas que c'était impossible ; alors ils l'ont fait***.» fin de citation. Lorsque l'on croit une œuvre irréalisable ou impossible, on ne l'entreprend pas. On ne la tente même pas !
Mais il ne faut pas bien sûr confondre <u>REVE</u> et <u>FICTION ou UTOPIE</u>.

Nos rêves sont notre vision. Et la vision que le Président Alassane OUATTARA nourrit pour la Côte d'Ivoire, **et que nous partageons avec lui**, est le moteur, le ressort et le ferment de L'action gouvernementale.

L'émergence à l'horizon 2020 se prépare depuis son accession à la magistrature suprême, à travers des actions visant à rétablir puis à accélérer la **croissance et le développement économique, social et humain. Les performances réalisées ouvrent la voie royale vers l'émergence,** un rêve de plus en plus partagé par nos compatriotes au fil des nombreuses réalisations déjà effectuées et donc le début de la réalité. **C'est d'ailleurs à l'aune de ces acquis** que j'articulerai mon intervention portant sur le thème suivant :

« Croissance, développement économique, social et humain : voie royale vers l'émergence.»

- **Mesdames et Messieurs ;**

Dans notre marche **vers l'émergence**, il est important que nous marquions un arrêt pour faire le bilan **des actions et réformes ambitieuses mises en œuvre et qui constituent le socle des progrès escomptés au plan économique et social**.

Ces actions doivent permettre, en l'occurrence:

1. de garantir la paix, la sécurité, la stabilité politique, la cohésion sociale et le renforcement de la démocratie ;

2. d'assurer la stabilité macro-économique, de consolider l'assainissement des finances publiques et d'accroître les marges budgétaires de l'Etat pour faire face aux nombreux défis du développement ;

3. de mettre en œuvre des réformes structurelles et, sectorielles visant à améliorer la compétitivité de notre économie et à **faire du secteur privé le principal moteur de la croissance** ;

4. de développer **sur l'ensemble du territoire national** des infrastructures économiques modernes et compétitives ;

5. d'accélérer la construction **d'infrastructures sociales** en appui à une offre de services public de qualité notamment, dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'éducation et de la formation, de l'eau potable et de l'assainissement ;

6. de diversifier et moderniser la production nationale des différents secteurs et d'intensifier la transformation locale des produits de base ;

7. de garantir à nos enfants et à nos jeunes **une éducation et une formation de qualité**, adaptée au monde de l'emploi ;

8. **d'améliorer et assainir le cadre et les conditions de vie** de nos concitoyens et de protéger l'environnement ;

9. de valoriser notre culture, le sport et des loisirs sains.

Mon intervention va donc s'articuler autour de ces différents points, l'objectif étant de montrer comment le Gouvernement est à l'œuvre pour que **l'émergence projetée devienne chaque jour davantage une réalité concrète et tangible**.

1. L'émergence passe par la sécurité, la stabilité politique, la cohésion sociale et le renforcement de la démocratie

Notre pays continue de faire des progrès et demeure sur la **voie de la paix et de la stabilité durables**. En trois ans, l'indice d'insécurité national est passé **de 3,8 en 2012 à 1,18 en décembre 2014**. Celui des Nations Unies est passé de 4 à 2, à savoir le même niveau que celui de **New-York ou de Genève.**

Il en résulte **que la destination « Côte d'Ivoire »** est redevenue attractive, avec le retour à Abidjan des Institutions internationales, des Ambassades et des grandes entreprises multinationales, ainsi que l'installation, par d'autres, de leurs sièges régionaux à Abidjan. C'est le cas, entre autres, de la Banque Africaine de Développement, du Bureau de l'UNESCO, de Africa RICE, ou des entreprises comme Général Electric ou Microsoft, Exxon Mobil, etc.

En raison de l'amélioration du climat sécuritaire, les mesures de restriction de voyage imposées par le Gouvernement Américain pour tous ceux qui désirent se rendre en Côte d'Ivoire ont été définitivement levées **le 19 février 2014**.

L'amélioration de la sécurité a également permis à **l'ONUCI** de reconfigurer sa composante militaire, préparant ainsi son retrait progressif de notre pays.

Tous ces bons résultats sont dus, pour l'essentiel, aux vigoureuses actions engagées ou encouragées par le Gouvernement pour **la restructuration et la modernisation de forces de sécurité et de défense**, pour la Réforme du Secteur de Sécurité et pour la réinsertion de tous les ex-combattants à **fin juin 2015**.

Entre autres actions fortes qui méritent également d'être rappelées, je voudrais citer deux décisions sans précédent du Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, qui peuvent être considérées comme de petites révolutions et qui, par ailleurs, montrent

bien que **la question du Genre** figure bien au cœur de ses priorités. Il s'agit de l'intégration des filles à l'Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT) de Bingerville depuis 2013 et à l'Ecole de Gendarmerie en 2014, en ce qui concerne les Officiers**.**

C'est pour moi le lieu de relever que, d'une manière générale, beaucoup d'efforts ont été faits en matière de **promotion du Genre**. Je rappelle certains acquis précédents que sont l'ouverture de la police, du corps diplomatique et du corps préfectoral aux femmes, la modification de la loi sur le mariage pour instituer la direction conjointe du ménage. Je pourrais y ajouter certaines réalités et signaux forts d'aujourd'hui notamment, la nomination de Madame Henriette DIABATE en qualité de Grande Chancelière de l'Ordre National.

***

En ce qui concerne la réconciliation nationale et la cohésion sociale, disons que **l'ouverture et la constante politique de la main tendue du Chef de l'Etat** ont permis **une décrispation progressive** de la vie politique et l'organisation libre par tous les partis politiques de leurs activités sur l'ensemble du territoire national.

Cette ouverture en direction de l'Opposition a permis de faire des concessions notables sur la composition de la nouvelle Commission Electorale Indépendante (CEI), notamment avec la loi modificative adoptée au début du mois d'Octobre 2014. Ainsi, **trois nouveaux postes** ont été créés dans le bureau de la Commission, à savoir, un poste de vice-président et deux postes de Secrétaires Adjoints.

Je précise, sur ce point, que le nouveau poste de vice-Président et un des deux nouveaux postes de Secrétaire Adjoint sont occupés par des représentants de l'Alliance des Forces Démocratiques, dite l'Alliance, la coalition de l'Opposition formée par le FPI et ses alliés.
Nous souhaitons que la CEI travaille dans un cadre serein, en vue de relever le défi de **l'organisation d'élections transparentes, ouvertes, justes et apaisées en 2015**.

En outre, les lois sur le Foncier et la nationalité ont été effectivement votées par l'Assemblée Nationale.

Par ailleurs, le projet de loi sur le financement des partis politiques a été effectivement adopté en Conseil des Ministres pour être soumis à l'Assemblée Nationale.

Je ne saurais omettre de relever qu'au terme de son mandat échu **le 28 septembre 2014**, la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) a officiellement restitué son rapport, **le 5 décembre 2014** à S.E.M. le Président de la République. Considérant que la réparation est une étape clé du processus de réconciliation, le Chef de l'Etat, a annoncé la mise en place, **dès 2015**, d'un fonds pour l'indemnisation des victimes, avec une constitution initiale de la part de l'Etat de Côte d'Ivoire **de 10 milliards de FCFA prévue au budget 2015**.

2. **L'émergence passe par la stabilité macro-économique, l'assainissement des finances publiques et l'accroissement des marges budgétaires de l'Etat**

Le Gouvernement s'est engagé, sous la conduite du Président de la République, dans un vaste et ambitieux chantier : **celui de relever les défis d'une croissance soutenue, durable et inclusive, et de lutter contre la pauvreté et le chômage à l'aune du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont l**'objectif est de **« réduire le taux de pauvreté de moitié à l'horizon 2015 »**.

La Côte d'Ivoire a réalisé à ce titre des **progrès économiques rapides et soutenus** qui lui ont permis de se positionner sur une trajectoire de croissance **forte, durable et inclusive** avec un taux moyen de **9%** au cours des trois dernières années, taux parmi les plus élevés dans le monde.

Au cours de ces trois années**,** selon le rapport du FMI**, le PIB** s'est accru de **25%** et **le PIB par habitant de 15%**, dans un contexte d'inflation maitrisée, en dessous de la norme communautaire de **3%.**

La conséquence immédiate de ce dynamisme est la hausse **des revenus des ménages et de leur consommation, stimulés par la hausse du SMIG,** (le déblocage en cours) et l'augmentation des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat, l'augmentation des prix aux producteurs, notamment de cacao, de café, de coton et d'anacarde.

En outre, les relations économiques avec l'extérieur sont caractérisées par l'accroissement des exportations de **4,6%** en **2012**, de **6,2%** en **2013**, avec une estimation de **10,5%** en **2014**. Les produits transformés représentent **45%** du volume global des exportations **à fin juin 2014**.

Il convient de noter à cet effet, que le taux d'investissement global est passé de **8,2%** du PIB en **2011** à **16,5%** en **2013**, **soit un doublement en moins de deux années. L'estimation à fin 2014 est de 20% du PIB.**
Le niveau **des investissements publics** est estimé à **1.252 milliards FCFA** en **2014**.

Le Gouvernement poursuit également les efforts d'assainissement des finances **publiques**, par la rationalisation des dépenses de l'Etat et l'optimisation des recettes. Le cadre de gouvernance a été renforcé à travers **l'adoption de la Loi sur le code de transparence des Finances Publiques.** La gestion rigoureuse du **Programme Economique et Financier triennal (2011-2014)** avec le Fonds Monétaire International a conduit à son prolongement **jusqu'en fin 2015**. Notre pays a bénéficié, au titre de ce programme, d'appuis budgétaires d'un montant cumulé de **382 milliards de FCFA** sur la période **2011-2014**. Il bénéficiera en **2015** d'un niveau d'accès de **40%** de sa quote-part, représentant environ **96 milliards de FCFA**.

L'exécution budgétaire, mieux contrôlée, permet une maitrise du déficit, évalué **à 2,3% du PIB en 2013**, et l'accroissement des dépenses pro-pauvres, indispensables dans la lutte contre l'extrême pauvreté. Ces dépenses sont passées de **1.080,3 milliards FCFA** en **2012**, à **1.337 milliards FCFA en 2013** et sont projetées à **1.521 milliards FCFA en 2014** et à environ **1.716 milliards FCFA en 2015.**

S'agissant des flux de capitaux internationaux, le premier emprunt sur le marché financier international (**l'Eurobond 2014**), lancé par le Gouvernement a été un véritable succès. Nous avons ainsi pu lever **750 millions de dollars US** à un taux de **5,625%,** pour une **offre de globale 4,7 milliards de dollars US.**

3. **L'émergence passe par le développement d'un Secteur Privé dynamique, dans un environnement économique favorable**

Dans ce sens, le Gouvernement a mis en œuvre d'importantes réformes structurelles et sectorielles qui visent à créer le meilleur environnement institutionnel et juridique pour accompagner le secteur privé et à favoriser les conditions les plus attractives pour la réalisation des investissements privés tant nationaux qu'extérieurs.
Ces mesures sont désormais connues du fait qu'elles ont fait l'objet de large diffusion, qu'il s'agisse des nouveaux codes, des guichets uniques pour la création d'entreprise ou du Tribunal du Commerce.

La mise en œuvre de ces importantes réformes a valu à notre pays de **gagner 30 places** dans le classement du Doing Business **de 2012 à 2015**, **passant de la 177ème à la 147ème place**. De même, notre pays est classé pour la deuxième année consécutive parmi les **dix meilleurs réformateurs au monde dans le cadre du rapport Doing Business 2015 de la Banque Mondiale.** C'est également l'occasion d'indiquer que notre pays a reçu en décembre 2014 le prix du Forum « Mines and

Money » du **« Meilleur Pays en matière de réforme dans le secteur minier »** devant la Finlande, le Pérou et la Serbie**.**

D'autres réformes sont également mises en œuvre dans le cadre du Millennium Challenge Corporation **(MCC)** du Gouvernement Américain, sanctionné par l'obtention récente du **Threshold.** En outre, notre pays a maintenu son statut de pays conforme à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives(ITIE) obtenu en mai 2013 et devrait être éligible dès 2015 à l'initiative internationale **« Open Government Partnership** - (**OGP**) ».

L'amélioration continue du climat des affaires et de la compétitivité de l'économie ivoirienne est à la base du dynamisme du secteur privé. Ainsi, le CEPICI a enregistré en **2014,** la création de **6.487 entreprises**, soit plus d'un doublement par rapport à **2013**. Ce sont **9.262** entreprises enregistrées depuis **2011** pour des investissements cumulés de **1.275** milliards et des emplois cumulés évalués à **66.189**.

Par ailleurs, le Gouvernement met un accent particulier sur le développement des PME notamment par l'adoption, en mars 2014, d'une loi d'orientation de la politique nationale de promotion des PME et celle **du programme Phœnix** de promotion des PME d'un montant global de **86 milliards FCFA.** L'Etat contribue à son financement **à hauteur 30 milliards FCFA**. La différence est à mobiliser auprès des bailleurs de fonds et des bénéficiaires.

De façon plus générale, la réforme globale du secteur financier entreprise par l'Etat vise à trouver une solution satisfaisante **à la problématique du financement de notre économie** qui demeure un de nos principaux défis.

En outre, le Gouvernement a entrepris la restructuration et la redynamisation des banques publiques, celles du secteur de la micro finance et des Assurances, en vue d'accroître significativement le financement de certains secteurs prioritaires, notamment les PME, ayant un accès faible au financement. De même, les actions entreprises au niveau communautaire, visent à dynamiser la collecte de l'épargne et l'octroi de crédits au secteur privé, notamment à travers la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières **(BRVM).**

4. L'émergence passe par des infrastructures économiques modernes et compétitives

Le dynamisme de l'activité économique est soutenu par les grands investissements publics mis en œuvre depuis 2011. Les domaines concernés sont notamment ceux des transports (routes, autoroutes, ports, aéroports), de l'énergie (centrales thermiques, barrages) et des TIC.

S'agissant des Infrastructures économiques, les réalisations concernent notamment des travaux de réhabilitation de voiries, de reprofilage lourd, de traitement de points critiques, d'achèvement de tronçons routiers comme **l'autoroute Singrobo-Yamoussoukro**, de construction d'ouvrages et ponts dont le dernier né, **le pont Henri Konan Bédié**, a été inauguré le 16 décembre dernier. Le pont de Bouaflé a été inauguré le 16 janvier 2015. Certaines infrastructures comme le pont de Jacqueville sont en cours d'achèvement, tandis que ceux de Bassawa et de Béoumi sont dans leur phase active de réalisation.

Ces travaux, d'un coût total de **722 milliards de FCFA environ**, ont permis la mise à niveau de **30.000 km** de route sur toute l'étendue du territoire national.

Divers autres chantiers sont en cours sur l'ensemble du territoire national. L'ambition du Président de la République est de faire en sorte que les projets d'infrastructures couvrent rapidement **tout le territoire national**, mais également qu'elles permettent de renforcer l'intégration sous régionale, à travers, en particulier **l'autoroute Abidjan-Lagos**, et **l'autoroute Abidjan-Ouagadougou**.

Dans le domaine aéroportuaire, la modernisation et l'extension des aérogares des principaux pôles régionaux est une réalité et les efforts de mise en conformité aux normes internationales de l'aéroport international Félix HOUPHOUET-BOIGNY d'Abidjan se poursuivent.

Les liaisons intérieures ont été lancées **en novembre 2014** après l'acquisition de **2 nouveaux aéronefs** par la Compagnie nationale Air Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne les activités portuaires et maritimes, le Gouvernement vient de signer avec le Gouvernement chinois un important emprunt d'un montant de **793,4 millions de Dollars US** (**environ 426 milliards de FCFA**) qui vise à financer les travaux de modernisation du Port Autonome d'Abidjan, en vue de lui permettre de reconquérir sa place de principal port de transit de la sous-région.

S'agissant du domaine de l'énergie, de nombreux projets ont été entrepris pour accroître la production et améliorer la distribution d'électricité et de gaz. La mise en

œuvre du programme national d'électrification a permis de couvrir à ce jour **803 localités**. Il est couplé avec **le programme d'électricité pour tous** dont l'objectif est de faciliter le branchement de la majorité de nos ménages à une source d'électricité.

Notre capacité de production en électricité est passée de **1391 MW en 2011** à **1632 MW** aujourd'hui. Elle devrait atteindre **2000 MW en 2015** et **4000 MW** à l'horizon **2020**.
Dans ce sens, d'importants investissements ont été réalisés ou sont en cours, notamment dans le domaine hydroélectrique avec la réalisation du barrage hydroélectrique de Soubré de 275 MW et d'un coût de 330 milliards de FCFA. Son achèvement pourrait d'ailleurs intervenir plus tôt que prévu en 2017. Le volume global des investissements en cours et ceux prévus à court terme dans **ce secteur est évalué à 3.591 milliards de FCFA**, environ 7 milliards d'USD.

S'agissant des TIC, 2000 km de fibres optiques devraient être mis en exploitation en 2015. Parallèlement, il sera lancé en 2015, **5000 km,** soit au total 7000 km qui permettront d'assurer la couverture totale du territoire national. Cette action sera couplée avec la connexion de **1000** localités avec la technologie CDMA. Avec ces investissements, ce secteur, qui compte **20 millions** d'abonnés au cellulaire et représente **7%** du PIB, est appelé à offrir de nombreux emplois tout en accompagnant la modernisation de notre économie et de notre société.

5. L'émergence passe par la diversification et la modernisation de la production nationale et la transformation des produits de base

Le Gouvernement a entrepris de créer et de développer des chaînes de valeur intégrées allant de la production à la transformation et à la commercialisation dans des secteurs clés de l'économie ivoirienne.

Ainsi, l'Agriculture, qui assure à elle seule plus de **30 % du PIB, 70 %** des recettes d'exportation et occupe plus de **60 %** de la population active, est en voie rapide de modernisation.

L'un des objectifs du Gouvernement est de porter le taux de transformation, actuellement de **30%** à **au moins 50% d'ici 2020** pour l'ensemble de nos productions agricoles.
Le Gouvernement a adopté également un programme ambitieux de développement de la transformation de l'anacarde, dont l'objectif général est d'accroître le taux de

transformation des noix brutes pour passer de **5,2% en 2013 à 35% d'ici 2016, et à 100% à l'horizon 2020**.

Par ailleurs, le **Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)** 2012-2016 d'un coût de **2.040 milliards de FCFA** a permis de mobiliser **50%** des investissements attendus soit plus de **1000 milliards de FCFA**. Le maintien de cette dynamique devrait permettre la réalisation complète de ce programme qui a permis de créer **633.562 nouveaux emplois** à fin 2014 et permettra de créer **2.400.000** à terme.
D'ores et déjà de nombreux résultats tangibles sont à relever, avec entre autres :

- l'augmentation de la production locale de riz blanchi qui est passée de **550.000 tonnes en 2011 à 983.906 tonnes en 2012 et à 1.218.517 tonnes en 2013.** L'objectif est non seulement de couvrir nos besoins nationaux évalué à **1.500.000 tonnes**, mais également d'être exportateur net de riz avec une production de **3.000.000** de tonnes en 2016.

- L'amélioration du revenu du monde paysan pour les cultures de rente et les cultures vivrières qui est passé de **3.368 milliards FCFA en 2012 à 3.570 milliards en 2013** soit une amélioration de **6%.**

La diversification de la production nationale repose également sur l'exploitation des potentialités du sous-sol qui demeurent intactes.

Il s'agit notamment de **l'intensification de la promotion des blocs pétroliers**, notamment de **« l'ultra deep offshore »** du bassin sédimentaire de la Côte d'Ivoire.

La campagne de promotion lancée **en octobre 2014 à Houston aux Etats-Unis d'Amérique** a suscité l'intérêt de plusieurs grands groupes. Ainsi, le géant pétrolier américain **Exxon Mobil** a conclu, le mardi 16 décembre 2014 avec le Gouvernement deux contrats de partage de production portant sur **les blocs pétroliers CI-602 et CI-603**.

Par ailleurs, **le mercredi 17 décembre 2014**, le Conseil des Ministres a adopté le décret portant autorisation exclusive d'exploitation du Gisement Gazier et Pétrolier «Gazelle » du bloc CI-202.

S'agissant spécifiquement du gaz, la mise en production des **5 puits sur les champs de Marlin et Manta**, permettra de sécuriser la production et la livraison de

gaz naturel aux centrales thermiques jusqu'en 2024.

Dans le domaine minier notre pays regorge également d'importantes réserves d'or, de diamant, de manganèse, de bauxite, de fer, de nickel, de palladium et de scandium. En matière d'or, la production est passée de **7 tonnes** en 2009 à **18 tonnes** en 2014. Le secteur génère **6.640** emplois directs et environ **18.000** emplois indirects avec un chiffre d'affaires de **301 milliards de FCFA** et des investissements de **162 milliards** en 2013. L'année 2015 devrait voir le début d'exploitation des mines **d'or de Dougbafla, Bonikro et Afféma**. Suivra en 2016 le lancement de la mine de **Yahouré,** dont le potentiel le plus élevé en Côte d'Ivoire est **évalué à 192 tonnes**. En outre, un important investissement de plus de 53 milliards de FCFA est prévu pour le développement de la mine d'or d'ITY.

6. **L'émergence passe par le développement d'infrastructures sociales accessibles à tous**

Ainsi, s'agissant de l'accès à l'eau potable, le Gouvernement s'est fixé comme objectif prioritaire de **mettre fin à la pénurie d'eau à Abidjan à partir de fin février 2015**. Divers travaux d'un coût global de **244,8 milliards FCFA** ont été initiés afin d'accroître la production en eau dans la zone d'Abidjan.

C'est dans ce cadre que le chef de l'Etat a procédé le 12 décembre 2014 à l'inauguration de la **station de traitement d'eau potable de Yopougon-Niangon** d'une capacité de **40.000 m3**. Dans ce même élan, il sera procédé **le 09 février 2015** à l'inauguration de **la station de Bonoua** d'une capacité de **80.000 m3 et** le lancement de la seconde phase de **80.000 m3** dont le financement a été signé avec le Gouvernement Chinois pour un montant de **97,4 millions de Dollars** (environ **52 milliards de F.CFA**).

Dans le secteur de la santé et de la protection sociale, le **Gouvernement** a élaboré la stratégie de protection sociale, prenant en compte **la Couverture Maladie Universelle (CMU)**. Il a par ailleurs procédé à la création de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (**NPSP**), à la décentralisation des Services d'Aide Médicale d'Urgences (**SAMU**) avec l'ouverture de trois **(3) centres de dialyse** (Cocody, Yamoussoukro, Bouaké) et à la mise en service de diverses infrastructures pour un certain nombre de maladies spécifiques.

De même, le Gouvernement a entrepris d'importants travaux de mise à niveau des plateaux techniques **des CHU et CHR,** ainsi que des travaux de construction et d'équipements de centres de santé primaires (dispensaires et maternités).

On note également la mise **en service effective, le mercredi 14 janvier 2015, de l'Hôpital Joseph Moscati de Yamoussoukro** d'un coût de 18 milliards de francs CFA (y compris 3 milliards de nouveaux équipements).

Enfin, nous nous acheminons vers la finalisation de la construction du **Centre de radiothérapie et d'oncologie médicale ainsi que du Centre de médecine nucléaire**.

Notre objectif à terme est de faire de la Côte d'Ivoire, un pôle d'excellence en matière de spécialité médicale.

S'agissant de l'éducation, le Gouvernement a entrepris la construction, la réhabilitation et l'équipement de nombreuses infrastructures scolaires et universitaires au nombre desquels, nous pouvons citer notamment la réhabilitation des universités d'Abidjan, de Bouaké, de Daloa et de Korhogo. En outre, le Gouvernement travaille activement sur les projets de création de **trois nouvelles universités à Man et à Bondoukou et San-Pedro**. L'ouverture de l'Université de Man est prévue pour octobre 2015 ; celles de Bondoukou et de San Pedro suivront en 2016/2017.

Il faut également noter la construction de **9.291 salles de classes** au niveau de l'enseignement primaire, de la réhabilitation de **3 CAFOP** et de **3.500 salles de classes** au niveau du Secondaire, ainsi que la construction de **45 collèges**. Au niveau de l'enseignement Technique, le Gouvernement a entrepris la réhabilitation du Lycée Technique de Bouaké grâce à l'appui **de la BID**, avec laquelle des discussions sont en cours pour la construction de **six nouveaux Lycées Techniques.**

S'agissant de l'enseignement professionnel, il a été procédé à la réhabilitation et à l'extension des lycées professionnels de Man et Daoukro et à la construction du lycée professionnel agro-alimentaire et de maintenance industrielle de Yopougon. Un accord de prêt conclu entre la BID et le Gouvernement en septembre 2013 et ratifié le 12 mars 2014, d'un **montant de 4 milliards de FCFA,** va permettre la reconstruction du Lycée Professionnel d'Odienné**.**

On peut également mentionner l'accord de prêt conclu avec cette institution financière **d'un montant de 7, 2 milliards de francs CFA** destiné à la construction du lycée professionnel de formation aux métiers de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques (MARAH).

De même, le Gouvernement a décidé de la construction de lycées professionnels hôteliers **à Yamoussoukro, Bouaflé, Sinfra et Bouaké**, dont la pose symbolique des pierres a eu lieu récemment en marge du Conseil des Ministres tenu à Yamoussoukro le 14 janvier 2015

Concernant les logements, le Gouvernement a entrepris un vaste programme de **60.000 logements sociaux porté à 150.000 logements** en raison de l'engouement suscité.

Toutes ces actions sont un aspect du vaste programme mis en œuvre en **vue d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens**. Au cœur de ce programme, figure la lutte contre la vie chère. Concernant ce point, le Gouvernement a pris un train de mesures qui, outre la revalorisation salariale dans la Fonction Publique, comprend notamment :

- l'augmentation du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti), dont le taux précédemment d'un montant de 36 607 FCFA a été porté par décret en novembre 2013 à 60 000 FCFA.;
- le renforcement de la surveillance et des contrôles de prix sur le terrain des produits de grande consommation y compris le gaz butane (relevés réguliers des prix et saisies régulières, sanctions à l'encontre des contrevenants
- la création du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère, compétent pour l'ensemble des produits de grande consommation ;
- la redynamisation de l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) pour lui permettre d'exercer pleinement ses missions ;
- L'adoption de l'application de la TVA à taux réduit (taux compris entre 5 % et 10 %) aux produits de grande consommation soumis à la TVA.

L'objectif poursuivi par le Gouvernement est de permettre à nos concitoyens de ressentir plus fortement les fruits de la croissance après la longue période de crise que nous avons vécue. Et cela est possible et à notre portée.

7. L'émergence passe par l'éducation, la formation et l'emploi

A ce niveau, déjà, les efforts faits, montrent leur efficacité par l'amélioration des taux de réussite aux examens à grand tirage :

- **CEPE : 79,13%** en **2013/2014** contre **67,14%** en **2012/2013** et **55,91%** en **2011/2012 ;**
- **BEPC : 57,43%** en **2013/2014** contre **40,17%** en **2012/2013** et **17,14%** en **2011/2012 ;**
- **BAC : 36,23%** en **2013/2014** contre **33,58%** en **2012/2013** et **25,22%** en **2011/2012.**

L'objectif du Gouvernement est d'atteindre l'Education Universelle de Base pour tous ses enfants à travers un ambitieux programme dont le lancement est prévu en septembre 2015.

C'est dans cette perspective que, de 2011 à ce jour, l'Etat a recruté **23.000** instituteurs dont **5.000 au titre de l'année 2014 et** environ **7.000** professeurs. Ces recrutements ont été accompagnés de la mise en œuvre d'activités de formation continue et d'encadrement rapproché des personnels.

De même, au titre du budget 2014, l'Etat a pris en compte l'amélioration des conditions de travail du personnel éducatif à travers le reclassement, les indemnités de logement, la bonification indiciaire, (le rappel du CAP) pour un coût de **120,6 milliards de FCFA**. Toutes ces actions devraient permettre d'améliorer la qualité de la formation.

S'agissant de l'emploi, le Gouvernement **a adopté le 26 novembre 2013, une stratégie nationale mettant un accent particulier sur l'emploi des jeunes.** A ce titre, **114** projets de développement et d'insertion ont été répertoriés et devraient permettre d'atteindre une cible de **1.770.326** emplois à l'horizon 2015/2016. Parallèlement, le Gouvernement conduit d'importantes réformes portant sur la rénovation de l'offre de formation diplômante et qualifiante afin d'assurer l'employabilité et l'insertion des jeunes.

Ces mesures ont déjà permis d'observer de 2012, à fin novembre 2014, plus **d'un million** d'emplois crées essentiellement dans l'agriculture et le secteur informel. Dans le secteur formel ce sont plus de **237.000 nouveaux emplois créés dans le secteur privé** et environ **41.000 dans le secteur public. Soit au total 278 000 emplois environ.**

Le dispositif existant sera renforcé au plan opérationnel et financier par la création de **l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi** Jeune d'une part, et le Fonds d'Appui à **l'Insertion Professionnelle** et à l'Emploi des Jeunes, d'autre part.

8. L'émergence passe par l'assainissement du cadre de vie des concitoyens

De nouvelles orientations du Gouvernement fixent le cadre global de gestion de l'environnement, pour que **toutes les villes et communes de Côte d'Ivoire** puissent bénéficier des prestations minimales indispensables à l'instauration d'un cadre de vie sain et agréable. Les efforts entrepris dans ce sens concernent, entre autres, l'interdiction des sachets plastiques, la dépollution de la baie de Cocody et d'autres baies lagunaires, la gestion des ordures ménagères, le dossier des déchets toxiques.
S'agissant en particulier de l'interdiction des sachets plastiques, l'objectif visé est d'endiguer les effets néfastes de ces sachets en termes de dégradation de la qualité de l'environnement, de la santé et de la qualité de vie des populations. Parallèlement à l'application de la mesure d'interdiction, une filière de collecte et de valorisation a été mise en place dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat, le secteur privé et les communes de Côte d'Ivoire. Les potentialités aux plans économique et social sont certaines avec des prévisions d'investissements de **17 milliards de FCFA** et la création de plusieurs milliers d'emplois sur deux ans.

Concernant la dépollution de la baie de Cocody, les travaux ont démarré et seront intégrés dans une approche plus globale, en vue de développer des activités économiques, notamment l'hôtellerie, le tourisme et le sport nautique, avec un investissement total d'environ 122 milliards de francs CFA.

En ce qui concerne la gestion des ordures ménagères, suite à un appel d'offres international, **le Consortium Américain WISE SOLUTION** a été retenu pour la mise en œuvre d'un nouveau système d'enlèvement et de valorisation des déchets solides ménagers et assimilés dans le District Autonome d'Abidjan prenant en compte la sensibilisation des populations aux gestes écologiques.

S'agissant du dossier des déchets toxiques, le Gouvernement a commandé un rapport d'Audit confié au PNUE le 04 septembre 2013. En outre, la dépollution complémentaire des sites contaminés par le déversement des déchets toxiques se poursuit à un bon rythme et sera achevé en 2015.

9. **L'émergence passe enfin par la valorisation de la culture, du sport et des loisirs sains.**

L'action du Gouvernement dans le domaine de la culture se traduit notamment par le grand retour en Côte d'Ivoire du **Marché des Arts du Spectacle Africain (MASA),** qui s'est tenue **du 1er au 08 mars 2014**, à Abidjan, après 7 années d'absence.

Il a été, par ailleurs, procédé le 29 octobre 2014, au lancement officiel des Travaux de **la ville historique de Grand-Bassam, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**. En outre, le Gouvernement a entamé la règlementation du secteur des arts et de la culture, notamment par l'adoption le 06 juin 2014 du projet de loi **portant Politique Culturelle Nationale**.

En matière de sport, une nouvelle loi a été votée en vue d'améliorer le cadre juridique du mouvement sportif en Côte d'Ivoire. Cette loi vise un meilleur développement de la pratique du sport de masse ou d'élite.

Je voudrais également rappeler que la Côte d'Ivoire abritera **les Jeux de la Francophonie de 2017** et l'édition de la **Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN) de 2021.** L'organisation de ces activités dans notre pays nécessite la réalisation d'importantes infrastructures sociales, culturelles et sportives. Le Gouvernement s'y attèle déjà, à travers la construction **de la Cité Olympique d'Ebimpé** et la réhabilitation des structures existantes.

Tous ces projets devraient permettre d'entretenir la flamme sportive de notre pays qui ne cesse d'être alimentée par les exploits remarquables de nos athlètes lors des compétitions internationales. J'en veux pour preuve les **3 médailles d'or** et les **7 médailles d'argent** obtenues lors du 19ème Championnats d'Afrique Senior d'Athlétisme **d'août 2014**, **la médaille de bronze** de l'équipe féminine de football et les nombreux prix obtenus dans **le tennis, le Taekwondo et le sport automobile**.

Enfin, au titre des loisirs, nous mentionnerons une activité souvent oubliée de nos compatriotes, qui est celui du **Tourisme intérieur**. Certes, le Gouvernement travaille pour attirer des touristes étrangers. Mais le tourisme intérieur doit être de plus en plus intégré dans les habitudes de loisirs de nos concitoyens. Dans ce sens,, il a été procédé à la réhabilitation aux normes internationales de différents réceptifs hôteliers (Tour du SOFITEL Hôtel Ivoire d'Abidjan, Palm Club, Hôtel des Parlementaires de Yamoussoukro) et à la construction de divers hôtels de grand et moyen standing.

Les investissements globaux du secteur privé sur la période 2012-2014 sont estimés à environ **140 milliards de FCFA** notamment dans la construction de réceptifs hôteliers de moyen standing (1 à 3 étoiles) pour une création de **3000 emplois directs** et **9000 emplois indirects**.

Actuellement, la Côte d'Ivoire compte **1.170 réceptifs hôteliers** pour une capacité de **14.315 chambres**. Le nombre de touristes internationaux est passé de **269 810** en **2011**, à **380 000** en **2013** et à **470 809** en **2014** soit un taux de croissance moyen de **43%** sur la période **2011-2014**. Le nombre de touristes internes est estimé quant à lui **à 282 485 en 2014.** Le dynamisme renouvelé de ce secteur se traduit au niveau économique par la hausse significative de sa contribution à la formation du PIB qui est passée de **0,6%** en **2011** à **2%** en **2013** et projeté à **4,3%** en **2014.**

- **Mesdames et Messieurs ;**

Comme vous pouvez le constater, notre pays a entrepris plusieurs actions qui constituent **le socle de la croissance retrouvée** et qui tracent également **les sillons de l'Emergence.** L'espoir est permis donc de voir se réaliser la grande ambition du Président de la République de « **faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020** ». Au fur et à mesure de notre avancée, **les opportunités économiques s'accroîtront, et accroîtront d'autant les opportunités pour un plus grand nombre d'Ivoiriens d'accéder à un bien-être social**.

C'est sur ces mots que je veux clore mon propos introductif de ce jour, dans l'attente de vos questions.

(A nouveau, bravo les Eléphants !)

Je vous remercie de votre aimable attention.